

5742
—
141

Haesaerts

Etichove -

I décembre 1928

Messieurs,

Nous sommes au regret de devoir vous rappeler votre promesse. Lorsque le Conservateur en chef M. Van Puyvelde vous a autorisé à titre tout à fait exceptionnel, d'opérer vous-même au Musée Moderne il avait été convenu que vous déposeriez pour les archives du musée, un exemplaire de chacun des clichés que vous avez pris.

Nous avons attendu vainement jusqu'à ce jour, sans recevoir ces documents. Nous sommes donc dans l'obligation de vous les réclamer.

Dans l'espoir de recevoir bientôt de vos nouvelles nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour le Conservateur en chef

A Messieurs Luc et Paul Maesverts.
Etichove.

Luc et Paul Haesaerts
à Etichove près Audenarde Belgique

Etichove le 10 sept. 28

Monsieur,

Je reçois votre lettre du 6 courant pour laquelle je vous remercie. Il y a eu en effet malentendu. Enfin! Tout est en règle et je me rendrai au musée - accompagné de mon photographe - lundi prochain 17 sept. - l'après midi vers 3h²⁰ p. ex. afin d'avoir une bonne journée de travail devant nous.

Merci de la collaboration

que vous voulez bien me prêter
et recevoir, je vous prie,
Messieurs, mes salutations
très distinguées

P. H. Descests

M le Comte

avez vous jamais reçu
les épreuves ^{photographiques} des pères
Nascent ?

Si non ne faut il pas
les réclamer ?

J

Bruxelles 6 septembre 1928

Messieurs,

Il y a eu malentendu sans doute d'après la teneur de votre lettre. Quand vous êtes venu me voir au Musée je vous ai dit que sauf contre ordre vous pouviez commencer le travail le lundi matin. J'avais pris toutes mes dispositions pour vous faciliter le travail ce jour-là. Vous n'êtes pas venu. Je ne sais pour quelles raisons. Sur ces entrefaites j'ai reçu confirmation de M le conservateur en chef lequel approuvait les dispositions prises avec vous. Jusqu'à présent nous vous avons attendu. M Van Puyvelde met une seule restriction à son autorisation. C'est qu'après votre travail vous fassiez abandon au Musée des clichés qui seront conservés dans nos archives où ils sont à votre entière disposition.

Donc sauf avis contraire vous pouvez commencer le travail lundi prochain.

Agréez, Messieurs, nos salutations distinguées

Messieurs, s.v.p.

Luc et Paul Haesaerts

à Etichove près Audenarde Belgique

A Monsieur L. Van Puyvelde
Conservateur en chef des
Musées Royaux des Beaux-
Arts de Belgique.

Monsieur,

Je me permets de vous rappeler
ma lettre du 24 du mois d'août adressée
au Zoute et par laquelle je vous demandais
l'autorisation de prendre des photogra-
phies dans votre musée.

Je n'aurais pas pris cette liberté
si je n'étais pressé par mon éditeur
qui désire voir paraître l'ouvrage
le plus vite possible. J'aimerais
donc de connaître la suite que vous
avez bien voulu donner à ma de-
mande.

En attendant l'honneur de vous
lire, je vous prie, Monsieur, d'agréer
mes sentiments très respectueux

L. Haesaerts

Etichove le 6 août 1928

MUSÉES ROYAUX
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

GABINET DU
CONSERVATEUR EN CHEF

Haesbouts Etchovve
BRUXELLES, le

9, rue du Musée

Le 20^{te} le 2 sept. '28

Cher Monsieur,

~~La semaine passée j'étais aux~~
~~Musées et j'ai donné l'ordre de vous~~
permettre de prendre au Musée mo-
derne, un lundi où le Musée est
fermé au public, les photographies
à condition que ^{elles vos clichés} ~~elles vos clichés~~ ^{La semaine passée} ~~elles vos clichés~~
que vous ^{déterminez} ~~déterminez~~ prenez. M. De-
meter, qui est chargé du service
photographique, m'a assuré que
tout était réglé avec vous et s'éton-

avait même ^{peu} que vous ne vous
étiez pas présenté lundi passé.
~~Il m'a dit que tout était ar-~~
~~rangé et qu'il était inutile que~~
je vous écrive encore. Voilà
la raison pourquoi je ne vous
ai pas répondu.

Luc et Paul Haesaerts

à Etichove près Audenarde Belgique

Monsieur le Secrétaire
des Musées Royaux des
Beaux-Arts de
Belgique.

Monsieur,

Permettez-moi de revenir sur la question de prendre des photographies dans votre musée moderne. Mon éditeur me presse et la chose a pour moi quelque urgence.

Suivant votre conseil j'ai écrit à Monsieur Van Rysselde — où son adresse personnelle du Zoute. N'ayant jusqu'au moment pas reçu de réponse je crois que Monsieur Van Rysselde ait déjà quitté le Zoute et je vous prierais alors de me communiquer la suite donnée à ma demande.

Je serai heureux de vous lire et vous
prie de recevoir, Monsieur le Secré-
taire, l'expression de mes sentiments
les plus choisis

P. Hoeveerts

Etichore le 2 septembre 1928

MUSÉES ROYAUX
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

CABINET DU
CONSERVATEUR EN CHEF

BRUXELLES, le 31 / 8 / 28
9, rue du Musée

Chez Monsieur Demeter,
Venillez avoir l'obligeance
de copier trois fois la lettre ci-
jointe en faveur de D'uze Kunst:
une pour M. Soel Monte, une pour
M. Van Gelder, une pour M.
de Coene, nijveraar, Kortrijk. Venillez
faire ces copies chaque fois séparément,
il n'en faut qu'une seule
au carbone, à conserver.
Je vous demande ce petit

travail parce que je n'ai pas
apporté ici ma machine à écrire.

Je viendrai demain matin
et espère pouvoir signer alors.
Soumettez moi alors également
ce qui doit être signé. Notamment
l'état des paiements s'il le faut.

Demandez à Madame Heymans
de faire des lettres identiques en
français, dont je vous fais par-
venir le texte.

MUSÉES ROYAUX
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE

GABINET DU
CONSERVATEUR EN CHEF

BRUXELLES, le
9, rue du Musée

Le 24 août

Cher Monsieur Demeter,

Veuillez répondre à M. Haesaert
dans le sens que j'ai indiqué
au dos de sa lettre. Signez vous
même, pour ne pas perdre du temps.

Bien à vous

L. Van Bogaert

Luc et Paul Haesaerts

à Etichove près Audenarde Belgique

Monsieur Van Puyvelde,

Mon frère et moi, travaillons en ce moment à l'achèvement d'un volumineux travail en 2 tomes sur la peinture belge moderne - si paraître son peu chez Charles Moreau à Paris. - Nous apportons un soin tout spécial à l'illustration de ces livres et pour cela nous faisons travailler un photographe - spécialiste d'après nos indications et suivons des procédés spéciaux. (Nous prenons par exemple les tableaux pour parties - C'est dire que des photos qui existent dans le commerce ne peuvent pas nous être utiles) Nous avons déjà opéré ainsi au Musée royal d'Anvers et dans diverses collections particulières.

Plusieurs des œuvres dont nous voudrions donner des fragments se trouvent en votre musée, à Bruxelles. Désirons obtenir l'autorisation de travailler pendant une journée dans les salles du musée je m'étais

adressé à Monsieur Loes mais celui-ci
est en vacances et c'est votre secrétaire
qui m'a répondu. Je me suis donc rendu
chez lui - car notre éditeur est impotient
et lui ai exposé mes projets. Il s'est
montré d'accord en ce qui le concerne
et m'a proposé de me rendre au
musée un lundi, jour de fermeture
pour le public. Seulement il n'a
pu me vous écrire, personnellement,
afin d'obtenir directement de vous l'au-
torisation que je désire. Excusez-
moi donc si je me permets de vous
écrire et de vous déranger pour solli-
citer de vous l'autorisation en question
et pour vous demander de non
faciliter ainsi un travail que nous
croyons utile pour la diffusion
de notre œuvre nationale.

En attendant un mot de votre
part, je vous prie, Monsieur d'agréer
l'expression de mes sentiments de très
haute considération

A Monsieur L. Van Puyvelde
Commissaire en Chef des Musées
Royaux des Beaux Arts de Belgique.
"The Doune" - Le Zoute.

J. H. Verbeke

Etichone 24-9-28

Monsieur, - J'ai bien reçu votre lettre du 24 de ce mois, pour laquelle je vous remercie. Malheureusement les photos que vous me qu'envoyez ne pourront pas m'aider pour la publication dont il s'agit. Si en effet j'avais parlé à Monsieur Loes - que déjà je croi avoir été retenu de dire rien de mon projet - de faire prendre sous ma direction des photos d'après des tableaux se trouvant dans votre musée, c'est que le travail que je me propose en de nature toute spéciale et nécessite l'emploi d'un procédé d'insouciance même. Il s'agit de prendre non des tableaux entiers, mais des parties de tableaux et certainement vous ne possédez pas ces documents. Je me suis d'ailleurs vu obligé de procéder de la même manière au musée Royal d'Amsterdam dans certaines collections particulières. Permettez moi de vous faire remarquer d'autre part d'il ne s'agit ici nullement de quelque entreprise commerciale mais d'un travail strictement artistique auquel je travaille depuis plusieurs années et qui doit paraître sous peu en deux gros volumes aux éditions Charles Moreau, à Paris. Je crois pouvoir vous dire que cette publication aidera grandement à faire connaître notre art national. Je me permets donc de renouveler ma demande de pouvoir travailler durant une journée dans votre musée et cela de plus

tôt possible. Ne pourriez-vous fixer cela
à la semaine prochaine?

Donn l'attente de vous lire, je vous prie,
Monsieur, d'agréer l'expression de ma
perfecte considération,

P Haemert

Etichone le 23 août

1428

Au Conservateur f.f.
des Musées Royaux
des Beaux-Arts
de Belgique
Bruxelles.

25 août

Monsieur,

Comme vous dites que les photograph. que vous désirez prendre
au Musée Royal d'Art moderne doivent être prises d'après des
méthodes inaccoutumées et sont destinées à servir pour ~~une~~ l'illustration
d'un livre que vous allez publier, ^{le Cons. en chef que nous avons traité de ceci,} je vous autorise à opérer
avec votre photographe ~~le~~ lundi prochain, jour où le musée
est fermé au public.

Cette autorisation vous est accordée à condition que
vous déposiez les clichés aux archives des Musées des Beaux-Arts.
~~Vous nous en~~ ~~faites~~ Nous nous engageons à ne pas nous
en servir aussi longtemps que votre étude n'a pas paru.

Veuillez
Le Comptable,

Le Comptable,

14 août 1928

Messieurs,

En réponse à la lettre que vous avez adressée à M Laes
accusellement en congé, j'ai l'honneur de vous faire savoir que
le musée désire conserver le monopole des reproductions de ses
oeuvres. En conséquence nous pouvons vous procurer les photos que
vous désirez moyennant 3 frs par épreuve si le cliché existe
et 40 frs si le cliché est à faire.

Voulez vous nous faire parvenir la liste des reproductions
que vous désirez, nous nous empressons de vous donner satisfac-
tion.

Agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération dis-
tinguée

Pour le Conservateur ,

Messieurs P et L Haesaerts.
Etichove.

Luc et Paul Haesaerts

à Etichove près Audenarde Belgique

à Monsieur Arthur Lods
Conservateur du musée
moderne de Bruxelles.

Etichove, le 10 octobre
1928

*le volume
ou pour
d'acquiescence
à cet effet
10/10/28*

Cher Monsieur,

Je crois vous avoir parlé de jà d'un
ouvrage que nous préparons, mon frère et moi,
sur la peinture moderne en Belgique. En
vue de la préparation de celui-ci, il nous
faudrait prendre une série de photos, d'après
des tableaux qui se trouvent dans votre musée.
Pourriez-vous nous accorder la permission
de photographier durant une journée dans les
salles du musée - un des jours de la semaine
prochaine. Il s'agit de Toiles de Freudenric,
Buerchelen, Lohmann, Everspaell etc. -

Nous serions accompagnés d'un photographe
qui travaillera sous votre direction.

Nous espérons avoir le plaisir de vous
voir au musée et en attendant de vous lire
je vous prie, de recevoir, Monsieur, mes
cordiales et respectueuses salutations

L. Haesaerts